



Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Aigle communique les décisions d'intérêt général prises au cours du mois d'août 2024

Dans sa séance du 5 août, la Municipalité

A adjugé, au terme d'un appel d'offres, la concession d'affichage de la commune à la société APG/SGA

A validé la nomination de M. Christian Ramel, animateur au sein de l'association AMIS, en tant que membre de la commission culturelle d'Aigle pour la législature en cours, en remplacement de Mme Joëlle Saugy, démissionnaire

A validé l'achat de 2 affiches historiques et touristiques des lignes de chemins de fer Aigle-Leysin et Aigle-Sépey-Diablerets (1907)

A validé la programmation 2024-2025 des expositions à l'Espace Graffenried telle que présentée par la chargée d'expositions

A décidé d'accorder un ultime délai de séjour sur territoire aiglon aux gens du voyage jusqu'au 15 août 2024

Dans sa séance du 12 août, la Municipalité

A validé la réponse à l'interpellation de M. Samuel Obi (Les Verts) intitulée : « Mise en conformité des arrêts de bus avec la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand) » et la transmet au conseil communal avant la séance du 5 septembre

A procédé à l'assermentation de Mmes Eva Dörfli, Mélina Cukaj, Chiara De Giorgi, Solène Gomes, Vanessa Zürcher et de M. Bastien Wagner, membres du personnel communal, dont certains sont appelés à traiter le vote par correspondance

A validé le processus de recrutement pour le poste de délégué.e à la durabilité (80-100 %)

A adjugé, après examen des offres, les travaux de réaménagement du Parc Mon Séjour à une entreprise spécialisée, dans le cadre du préavis 2023-08

A adjugé à plusieurs entreprises horticoles les contrats d'entretien des aménagements extérieurs pour 2025

A pris acte de la décision du Tribunal cantonal qui rejette le recours de MM. Bacca et Bellwald au sujet de leur requête de mesures provisionnelles tendant à l'arrêt immédiat des travaux en cours de Satom SA

A accepté de soutenir la 4^e édition du projet TRIP d'activités en extérieur proposées aux jeunes filles et jeunes gens par l'Association de la jeunesse aiglonne (AJA).

Dans sa séance du 19 août, la Municipalité

A validé le remplacement de l'actuel responsable de la police des constructions, en congé, et a mandaté M. Ludovic Sherif, urbaniste et technicien breveté en géomatique, qui assurera ses tâches liées à ce poste

A pris acte qu'une nouvelle plateforme de réservation en ligne des salles et refuges communaux sera lancée dès le 1^{er} septembre. Une simplification des paiements et une modification des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2025 accompagnent ce changement

A décidé d'écrire aux gens du voyage pour leur préciser, qu'étant donné qu'ils n'ont pas tenu leur engagement, la procédure suit son cours et que dès le 31 août, les services communaux sur le campement seront supprimés. Un engagement ferme leur est demandé pour quitter les lieux à cette date.

Dans sa séance du 26 août, la Municipalité

A décidé de conclure un abonnement annuel auprès d'Easyvote, programme de la Fédération suisses des parlements des Jeunes, qui fournit des brochures explicatives sur les objets soumis à votation aux citoyens de 18 à 25 ans. Ces brochures sont envoyées directement aux jeunes de la commune

A accepté les solutions présentées pour le développement des mesures de santé et sécurité au travail au sein des services de la commune avec l'appui d'une association en tant qu'interlocuteur externe.